République Française

MAIRIE DE SAINT-FLOXEL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU LUNDI 28 MARS 2022 A 18 HEURES 30 MINUTES

Convocation: 22/03/2022 **Affichage**: 22/03/2022

L'an deux mil vingt deux

Le vingt-huit du mois de mars à vingt heures trente minutes, Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Joël GUILBERT, Maire

Présents:

Mr Joël GUILBERT, Mr Denis FORTIN, Mr Antoine LEFEVRE, Mme Isabelle LEMIERE, Mme Stéphanie FRIGOT, Mme Christelle LECARPENTIER, Mr Jacques ONFROY, Mme Émilie MONTAGNE, Mr Loïc LETOUTEN.

Absent (excusé):

Mr Mickael GUESDON pouvoir à Mr Loïc LETOUTEN Mme Floriane FEREY pouvoir à Mme Christelle LECARPENTIER

Secrétaire de séance : Mr LEFEVRE Antoine

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu,
- Vote des subventions,
- Achat autoportée,
- Délibération choix éclairage parking salle communale,
- Informations et communications divers,
- Interventions des conseillers,

Approbation du compte rendu

Le compte rendu est approuvé.

Vote des subventions

- Cœur en liberté 50€
- Rêve 30€
- Accès-Cité 30€
- Don du sang 30€
- Cœur et cancer 50€
- Normand d'entraide aux handicapés 30€
- France Alzheimer 15€
- Association soins palliatifs manche 30€
- Banque alimentaire 30€
- Dynamique cassine 50€
- École notre dame de Montebourg 10€/enfant (6 enfants) pour sortie scolaire au Puits du fou

- Collège Abbaye de Montebourg, 15€/enfant (5 enfants) pour un séjour à Paris et 10€/enfant (2 enfants) pour un séjour au ski.
- École maternelle public de Montebourg 10€ /enfant (4 enfants) pour une découverte équestre.
- Comité des fêtes de St Floxel 150€ + 2 Locations de salle des fêtes gratuites.

Achat tondeuse autoportée

Après études des différents devis le conseil choisi, un modèle de marque STHIL vendu par Doguet Motoculture pour un montant total de 3150.00 €

Vote: - 11 Votants

- 10 voix pour

- 1 voix abstention

Éclairage parking salle communale

Le SDEM nous propose deux options d'éclairage à détection et avec extension du réseau électrique soit :

- Option 1 : Deux candélabres classiques pour 14 200€ avec une subvention du SDEM de 5 080€ soit 9 120€ à la charge de la commune.
- Option 2 : Un mât grappe pour 13 050€ avec une subvention du SDEM de 5 220€, soit 7 830€ à la charge de la commune.

Le conseil municipal choisi à l'unanimité, 11 voix pour, l'option 1 avec installation des deux candélabres.

Informations et communications divers

- L'entretien de la stèle des deux aviateurs fusillés et située dans l'enceinte de l'Abbaye de Montebourg sera fait par les employés de la ville de Montebourg et Jean Michel FRIGOT, l'employé communal.
- L'acquisition des deux parcelles agricoles B113 et B114 prévues pour la réalisation de la zone humide, la signature de la vente aura lieu le 15 Avril 2022.
- Les panneaux d'agglomération sur la RD71 vont être remplacés par les services du Département, à la suite de cela, un fleurissement du pied de ses panneaux sera effectué par l'employé communal.
- Les panneaux situés rue Saint Clair seront également remplacés par les services du Département, avec le Nom de St Floxel en gros et rue St Clair en plus petit dessous.
- Les travaux réalisés sous la maitrise d'œuvre du Département pour la mise en place du boviduc sont en cours, une déviation par la chasse Martin se fera dans le sens Montebourg/Emondeville.
- Coût du bulletin municipal, 567,60 €.
- Les noces d'or de Mr et Mme MARIE seront célébrées le 30/04 à 18h00.
- Nous avons aussi évoqué le fait de réfléchir à modifier le règlement du cimetière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h30.